



Achat maison termite mais pas renseigner au diag

Par MAEA1

Bonjour , mon compagnon et moi même venons d'acheter il y a 1 mois une maison , mon compagnon a débuté c'est travaux et surprise nous avons découvert des termites dans le logement parti nord infesté et extérieur aussi de la maison , un diagnostique a été fait avant la vente et nous avons eu un accord avec les vendeurs pour faire une trappes pour qu'il puisse accéder au combles ...le diag indique aucunes présence de termites dans toutes la maison .

J'ai commencé des démarches judiciaires mais j'aimerais trouvé une personne qui a vécu la même choses dans notre malheur avoir quelque information sur le déroulement de la procédure car je trouve personne qui a vécu ça .. on et parent d'une petite fille de 4ans nous vivons actuellement chez mes parents le temps des travaux que nous avons arrêtez bien sur un huissier et venu sur place avec un nouveau diagnostiqueur qui on bien constaté toutes les termites ..

si quelqu'un a vécu quelque choses de similaire si il a pu annuler la vente le temps de la procédure et le pompon pas d'assurance juridique car nous venons de changé d'assurance avec le prêt de la maison et c'est une assurance a part ..

pleaaaase aidez moi !!

ps : ne pas regarder les fautes d'orthographe désolé

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous devez rapidement consulter un avocat... durant l'été ce sera sans doute compliqué.

Ensuite soit vous trouvez un accord amiable avec les vendeurs (?) soit vous faites annuler la vente, soit vous demandez une indemnisation.

Vous pouvez aussi avoir un recours contre le diagnostiqueur.

Mais entre les expertises, les possibilités d'appel, etc, une procédure pour dol durera entre 2 et 10 ans (j'ai une experience perso similaire qui a duré 5 ans)

Ne vous faites aucune illusion sur la durée qui est forcément très longue.

Par MAEA1

Merci de votre réponse rapide , oui j'ai un avocat .. toutes notre vie et bousculée nous sommes perdu totalement .. ça prendra tout ce temps même si ça fait seulement 1 mois que nous avons les clés ?

Par yapasdequoi

Oui, ne vous faites aucune illusion sur la durée d'une telle procédure.

Voyez maintenant avec votre avocat les différentes options possibles.

Par AGeorges

Bonsoir Maea,

La lecture de l'article ci-dessous pourrait vous intéresser :

[url=https://www.ufc-quechoisir-93sud.org/480+diagnostic-termites-y-rrony.html]https://www.ufc-quechoisir-93sud.org/480+diagnostic-termites-y-rrony.html[/url]

Par MAEA1

Merci pour le lien